

LA DERNIÈRE PRINCESSE DE CONTI
Fortunée-Marie d'Este
1731 – 1803

© L'Harmattan, 2007
5-7, rue de l'École polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-02566-0
EAN : 9782296025660

Pierre HOUDION

LA DERNIÈRE PRINCESSE DE CONTI

Fortunée-Marie d'Este

1731 – 1803

L'Harmattan

Le 24 novembre 1731, dans la douceur humide de cette fin d'automne émilien, la gouvernante marquise Livizziani emporte avec précaution, vers l'appartement réservé aux enfants, dans la maison de campagne de la princesse héréditaire de Modène, un nouveau-né rouge et vagissant : c'est une petite fille, emmaillotée comme une momie de chat égyptien, qui vient d'être ondoyée par le chapelain de Son Altesse. Elle ne recevra le baptême -et ses prénoms : Fortunée-Marie- que dix ans plus tard.

En traversant les antichambres chauffées de braseros, et meublées dans un goût français alourdi par l'interprétation qu'en ont donnée les artisans romagnoles, la marquise entend détaler le galop de l'express dépêché au palais ducal pour informer Rinaldo III qu'il est grand-père d'une nouvelle petite princesse...

Cette petite fille qu'elle berce un peu, va réussir l'exploit de porter un nom illustre sur la plus brillante « scène » de l'Europe des Lumières, d'assister à son apothéose et à son effondrement, sans seulement que ses contemporains la remarquent.

Cultivée, trop sérieuse, peut-être intelligente, - peut-être pas, ou peut-être trop -, elle va côtoyer les plus marquantes personnalités de son temps et rencontrera, chez son beau-père, les philosophes les plus connus et les artistes les plus célèbres ; mais sa morale austère et ses convictions religieuses sincères la maintiendront à l'écart de ce bruit.

Mariée par convention, terriblement consciente de son apparence physique, elle connaîtra une blessure profonde, dont il semble qu'elle ne se soit jamais remise. Dès lors, enfermée dans sa dignité¹, elle fera de la discrétion son armure, affectant toujours d'ignorer les sourires et les murmures, trop fréquents sur son passage, mettant un point d'honneur à ne jamais rien montrer de ses sentiments au « public » - dont elle obtiendra ainsi l'indifférence -, et de rester toujours fidèle à son devoir, et donc à son mari, qui ne l'était pourtant que de nom.

Elle n'a pas écrit de mémoires, et peu de ses lettres sont conservées. Celles qui le sont montrent des qualités de cœur et d'âme proches de ce que l'on appelait alors « l'honnêteté ». Or, l'honnêteté ne s'est jamais mise en avant, et la véritable élégance passe inaperçue : sans doute était-elle une femme élégante.

¹ Lire, à l'annexe 3, le portrait psychologique qu'en fera sa parente Louise de Condé.

Ce qui reste de son passage témoigne d'un état d'esprit déjà anachronique, et d'un mode de vie alors sur le point de disparaître, parce qu'incapable d'évoluer. Ce témoignage devient, dès lors, intéressant, dans la mesure où il présente un point de vue oublié, et parce qu'il permet de constater que la « douceur de vivre » de cette poignée de privilégiés n'était peut-être pas forcément telle qu'on l'imagine, au moins pour certains d'entre eux.

Mais pour le moment, un messager galope vers la capitale d'un petit Etat italien, dans ce premier tiers du XVIII^{ème} siècle ; et pour mieux comprendre ce qui va advenir de cette petite fille qui vient juste de naître, il faut s'intéresser un peu à ce duché et à celui qui le gouverne et, pour cela, remonter encore dans le temps ; d'une quarantaine d'années...

Prologue : De la raison des mariages

Le 7 septembre 1694 fut probablement LA date mémorable dans l'existence de Son Eminence le Cardinal d'Este : à 39 ans passés, Rinaldo², tardif rejeton du 3^{ème} lit du duc Francesco Ier - dont il n'avait d'ailleurs gardé aucun souvenir, son père étant mort quand il avait trois ans - se trouvait héritier du duché de Modène ; il devait donc choisir entre la pourpre cardinalice et les obligations dynastiques.

Curieux destin pour un cadet, longtemps maintenu loin dans la ligne de succession, derrière son demi-frère Alphonse. Certes, Alphonse était mort à 32 ans, mais il avait eu le temps d'engendrer une fille et un fils. Marie, la fille, était devenue duchesse d'York, puis reine d'Angleterre, puis reine détrônée. A l'époque du mariage avec le futur Jacques II, Rinaldo l'avait accompagnée jusqu'à Londres, traversant la France et recevant, au passage, mille politesses de Louis XIV. Le fils, Francesco II, avait d'abord régné sous la ferme régence de sa mère, Laura Martinozzi, ancienne amie d'enfance dudit Louis XIV. Puis il avait atteint l'âge d'homme et avait épousé une princesse parmesane. Rinaldo avait alors embrassé la carrière ecclésiastique, sans autre arrière-pensée que celle d'être peut-être pape un jour. Et voilà que le neveu régnant venait de mourir à son tour, au même âge que son père, mais sans postérité...

Le cardinal n'hésita pas vraiment. Dès qu'il se fut assuré de la compréhension du Saint Père, il rendit son chapeau dans le consistoire et s'empressa d'aller prendre possession de ses Etats : Modène et Reggio d'Emilia.

Cette première partie des opérations ne présentait toutefois de réel intérêt qu'à la condition de passer assez vite à une deuxième partie essentielle : s'assurer une descendance. Il se mit donc en quête d'une épouse, la trouva dans une lointaine branche collatérale, en la personne de Charlotte-Félicité de Brunswick, et convola sans perdre alors un instant - c'est-à-

² Les renseignements généalogiques relatifs aux différentes familles princières dont il va être question dans la suite de l'ouvrage, sont tous repris des Almanachs royaux de France (le plus souvent, pour l'année suivant la date de l'événement considéré).

dire, tout de même, en lui donnant le temps de traverser toute l'Allemagne.

Et comme il avait déjà atteint un âge plus que critique, dans cette famille où les mâles ne faisaient apparemment pas de vieux os, il entreprit de résoudre la question successorale avec un certain brio : Bénédicte en 1697, François-Marie en 1698, Amélie en 1699, Clément-Jean en 1700 et Henriette en 1702, vinrent le tranquilliser provisoirement quant à la pérennité de la Maison d'Este.

Provisoirement. Car il ne servait à rien d'avoir cinq enfants - la moindre des choses en ce début du XVIII^{ème} siècle - si eux-mêmes ne faisaient pas rapidement souche.

Les filles ne présentant qu'un intérêt dynastique mineur, Rinaldo ne perdit pas trop son temps avec elles (il allait pourtant réussir à caser la plus jeune chez les voisins Farnèse, et il était dit qu'Henriette convolerait pour ses sœurs, puisqu'une fois veuve, elle réussirait à se remarier avec Léopold de Hesse, son cadet de cinq ans).

En revanche, il était indispensable que François-Marie, prince héréditaire (comme on disait alors), se mariât très rapidement. Aussi, dès que son fils aîné fut adolescent, Rinaldo se mit en quête d'une fiancée pas trop difficile, et néanmoins pas trop pauvre.

Dans une perspective d'abord pratique et territoriale, il jeta les yeux sur la jeune Farnèse, sa vague parente, qui vivait enfermée dans un grenier, à Parme, séquestrée par sa mère, et dont la veuve de Francesco, Farnèse elle-même, lui avait dit le plus grand bien. Mais il se la fit littéralement souffler par la princesse des Ursins, qui avait cru - la pauvre ! - trouver, en cette petite Elizabeth, la Cendrillon idéale pour continuer à régner sur l'Espagne par Philippe V interposé.

Alors, en dépit de ses alliances nettement pro-autrichiennes (sa femme étant la belle-sœur de l'Empereur) et malgré une possible rancune, née de l'occupation de son duché par les troupes françaises en 1703 et 1704, pendant la guerre de succession d'Espagne, Rinaldo regarda du côté de la France, où l'une des nombreuses cadettes d'Orléans pourrait offrir une opportunité plus que convenable, surtout s'il advenait que le Régent devienne Roi, le petit Louis XV étant encore tellement chétif !

Il ne pouvait mieux tomber : la mère du Régent, Madame Palatine, commençait justement à désespérer de voir un jour marier toute cette volière. Son fils n'était pas assez riche - se lamentait-elle - pour faire faire

à ses filles des mariages princiers, et au reste, qui est-ce qui voudrait voir toutes ces enfants mal élevées prendre le pas sur les siens propres ?

Mais bien pis qu'une question de dot, la vieille Madame considérait surtout ses petites-filles comme impossibles à marier, à cause de la bâtardise de sa belle-fille, « Madame Lucifer », ancienne Mademoiselle de Blois, née (avec quelques autres...) du double adultère de Louis XIV et de Mme de Montespan. « *Je suis tout à fait de la vieille souche - soupirait-elle -, j'abhorre les mésalliances et j'ai observé que jamais il n'en résultait du bien ; le mariage de mon fils a gâté toute ma vie, et détruit mon humeur joviale.* »³

Certes, l'aînée de ces demoiselles était bien devenue Altesse royale en épousant le duc de Berry, et Madame n'était pas loin de penser qu'après tout, c'était la moindre des choses de rendre ainsi la monnaie à la pièce de son solaire beau-frère. Mais il restait les autres, toutes les autres : Louise-Adélaïde, née en 1698, dite Mlle de Chartres ; Charlotte-Aglaë, née en 1700, dite Mlle de Valois ; et Mlle de Montpensier... ; et Mlle de Beaujolais... ; et la petite dernière, Laure-Diane, née en 1716...Evidemment, Montpensier et Beaujolais en étaient encore aux poupées, et Laure-Diane en lisières ; mais les plus grandes se trouvaient largement en âge d'être compromises ! Et à dire vrai, elles ne s'en privaient pas. Surtout l'une d'entre elles !

Les premières démarches, concurrentes et simultanées, des princes de Sardaigne et de Modène rassurèrent un peu Madame, car il devenait urgent de ranger les puînées : ces deux pécores, en plein âge bête, se livraient à une perpétuelle surenchère d'excentricités, marchant à grands pas sur les traces de leur scandaleuse aînée, la duchesse de Berry. En fait, sous leurs manières de charretier, les deux jeunes filles, livrées à leurs caprices, étaient surtout romanesques comme des pensionnaires, et peut-être même romantiques - avec un siècle d'avance - comme leur histoire personnelle tend à le démontrer.

La vocation mystique de Louise-Adélaïde, très tôt affirmée, s'accompagnait d'un goût si prononcé pour les plaisirs du monde, que son entourage ne pouvait pas la prendre au sérieux : elle raffolait tellement des cavalcades, de la chasse et des concerts ! Aussi, au printemps 1717, lorsqu'elle exprima sa décision irrévocable de prendre le voile, la société, incrédule, se mit en quête d'explications plausibles ; c'est-à-dire : les plus profanes possibles. Soixante-cinq ans plus tard, la baronne d'Oberkirch

³ Les extraits de lettres sont repris de : « Madame Palatine, lettres (1672-1722) » *Le Mercure de France*.

recueillait un dernier ragot, de la bouche même d'un « témoin oculaire », ancien page de la Maison d'Orléans ; à l'en croire, le cloître aurait constitué la seule alternative à l'impossible passion de la princesse pour un simple gentilhomme, lequel se serait ensuite empressé de se faire tuer à la guerre...⁴

Mlle de Chartres une fois cloîtrée, Charlotte-Aglaë se trouva seule en concurrence avec sa sœur Berry et mit les bouchées doubles, en matière de bêtises. Cela pouvait s'entendre au pied de la lettre, puisqu'elles avaient entrepris une sorte de grand concours d'indigestion. Leur père en riait avec indulgence, et leur mère n'interrompait pas pour autant ses interminables siestes ; mais Madame s'en étouffait d'indignation : « *Il n'est pas étonnant que ces deux sœurs (Berry et Valois) soient malades, à les voir manger et boire (17 novembre 1717)...Elles sont en cela comme leur mère : elles mangent jusqu'à ce qu'elles rendent, et après, elles recommencent ! C'en est dégoûtant (31 mars 1718).* »

Le 17 septembre 1719, Charlotte-Aglaë assistera à l'intronisation de sa sœur comme abbesse de Chelles, et Madame, toute rengorgée, notera avec délectation que Mlle de Valois se tient *derrière* sa chaise : « *...car les princesses du sang n'ont pas le droit de s'agenouiller sur mon drap de pied ; ce droit n'appartient qu'aux Petits-Enfants de France, tels que mon fils et ma fille...* » Mme de Berry étant morte après une dernière indigestion de melon et de bière glacée, tuée par sa vie top intense et par ses tares congénitales (22 juillet 1719) et la première Mlle de Chartres étant désormais vouée au Seigneur, toute la sévérité et toutes les inquiétudes de leur terrible grand-mère pouvaient se concentrer sur Charlotte-Aglaë, laquelle, à la vérité, venait d'être l'héroïne d'un épouvantable scandale.

Cette écervelée était tombée éperdument amoureuse du duc de Richelieu, jeune fat minuscule mais redoutable. S'il faut porter foi aux forts peu galants mémoires de ce dernier, elle lui aurait fait des avances précises en lui donnant de grands coups de pied sous une table de jeu, à laquelle ils étaient assis en compagnie d'autres jeunes gens huppés. Ce n'est pas qu'elle ait été jolie, d'après ce qu'il en dit, confirmé en cela par les descriptions de la Palatine elle-même, très éloignées du ravissant portrait stéréotypé peint par Pierre Gobert⁵ : terriblement brune, avec des yeux

⁴ Baronne d'Oberkirch : « Mémoires sur la Cour de Louis XVI » *Le Mercure de France*.

⁵ P.Gobert « Charlotte-Aglaë d'Orléans, en Hébé » Musée de Versailles.91 EN 714. R.M.N.

noirs, ni petits ni grands, mais sans feu ; des bras trop longs ; une taille trop courte ; une bouche désagréablement déparée par une grande dent mal plantée ; et - surtout - un nez !!!... Madame croyait que, la fonction créant l'organe, ce nez lui était venu de la permission qu'elle avait eue très tôt de prendre du tabac. Quoi qu'il en soit, ce nez allait devenir une marque de famille...

Elle n'était donc pas jolie⁶, mais elle avait un nom qui pouvait faire de l'effet dans un catalogue ; Richelieu s'empressa donc de l'ajouter dans le sien et, par vanité, de montrer sa liste à qui voulait la voir. Le piquant de cette liste tenait, en outre, au voisinage du nom de Mlle de Valois avec celui de sa cousine, Mlle de Charolais (une princesse de Condé). Pour sa part, le petit duc compensait un physique que Madame comparait à celui d'un lutin, par la suprême qualité d'être à la mode, et prétendait chasser depuis longtemps dans les allées royales : on affirmait qu'à l'époque où il était encore duc de Fronsac, il avait déjà tâté de la Bastille pour avoir « eu » rien moins que la feuë duchesse de Bourgogne.

Mlle de Valois s'était mise à lui écrire des lettres passionnées, dans lesquelles elle lui fixait des rendez-vous clandestins. Richelieu s'y serait rendu déguisé en femme de chambre, laissant traîner les fameuses lettres sur son bureau ou sur son chevet, si bien que leur contenu fit rapidement le tour de Paris. Simultanément, il conspirait en franc-tireur contre le Régent, c'est-à-dire en ignorant tout des manigances tramées, au même moment, par la duchesse du Maine avec Cellamare, ambassadeur d'Espagne. Tout fut découvert en même temps et le Régent, qui badinait moins avec la sécurité de l'Etat qu'avec la vertu de ses filles, tendit un vaste coup de filet qui ramena tous les conspirateurs dans les cachots de la Bastille.

Alors que Madame avait commencé à distiller des commentaires entendus à propos de la conduite de Mlle de Charolais, la correspondance de sa propre petite-fille devint absolument publique. Atterrée par l'ampleur des dégâts, la vieille dame refusait désormais l'accès de ses appartements à la coupable, qu'elle désignait comme la plus fausse et la plus éhontée des créatures : *« Madame sa mère aurait bien aimé que je l'amène de nouveau avec moi, mais je lui ai nettement refusé, déclarant que je ne voulais pas l'avoir auprès de moi et qu'on ne me trompe qu'une fois. J'ai cette fille en horreur...Le cœur me soulève quand il faut que je vois cette*

⁶ Saint-Simon - d'habitude fort peu charitable - la trouve pourtant « *parfaitement belle* » (mais à l'âge de treize ans, et « *plus grasse* » que sa sœur Adélaïde) « *Mémoires* », La Pléiade. De même, le président de Brosses la trouvera « *fort grosse* » et « *en tout, une assez belle femme* » en 1740 (cf. infra). Qui croire ?

évanouie... » Elle réclamait la plus extrême sévérité contre cet endiable de duc de Richelieu (13 mai 1719) : « Si on le châtaît comme il le mérite, on le ferait mourir sous les verges ; il l'a doublement et triplement mérité ! De ma nature, je ne suis pas cruelle, mais ce polisson-là, je le verrais pendre sans verser une larme ! » Et pour que ce soit bien clair, elle ajoutait encore : « Je suis fort piquée contre ce gnome ; je le hais cordialement. »

Pendant ce temps, Richelieu transformait la Bastille en île de Paphos, recevant à tour de rôle Charlotte, puis sa cousine, organisant des soupers fins et des récitals de flûte et de basse de viole. Mme de Staal de Launay, elle-même « ramassée » lors de la rafle chez la duchesse du Maine, raconte que la circulation était bloquée à la porte St-Martin, par l'affluence des carrosses qui se pressaient pour l'apercevoir lorsqu'il prenait l'air sur les remparts.

Très étonné par tout ce tapage, le roi de Sardaigne retira prudemment la candidature de son fils à la main de la demoiselle. Moins informé, ou plus politique, Rinaldo maintint sa proposition. Mlle de Valois fatiguait son père de ses supplications et de ses demandes de grâce. A bout d'arguments, elle lui annonça qu'elle était prête - nouvelle Iphigénie - à se sacrifier pour la liberté de son amant et qu'elle irait même jusqu'à prendre la route de Modène à cette condition. En réalité, elle n'avait probablement pas l'intention de tenir parole : ce qu'elle voulait, c'était rester en France, et pour cela, elle aurait préféré cent fois épouser son cousin Charolais - le propre frère de sa rivale ! Le Régent mesura l'ampleur du sacrifice annoncé. Il s'empessa de prendre sa fille au mot, libéra Richelieu le 1^{er} octobre 1719, en même temps qu'il envoyait sa promesse au duc souverain de Modène. La rumeur publique, jamais à court d'inventions en matière d'ordures, attribua cette libération à un autre marché :

« La grosse Valois / Fait avec son père/ Ce que fit autrefois / Œdipe avec sa mère/ Quelle fille !/ Quel papa ! »⁷

Le 9 novembre 1719, l'intarissable Madame raconte un bien étrange accident : *« Lundi dernier, Mlle de Valois a failli se tuer. Elle a eu l'idée puérile de passer au galop de son cheval par une toute petite porte ; elle ne s'est pas assez baissée et s'est cogné la tête , tellement qu'elle est allé donner sur la croupe du cheval. On lui a fait immédiatement une saignée et l'on espère que sa vie n'est pas en danger. »* S'agissait-il d'un accident, d'un acte manqué, ou de la première tentative de suicide romantique, cinquante ans avant le *Werther* de Goethe ? Il semble bien que la jeune fille ait été parfaitement sincère et profondément malheureuse...

⁷ Barbier « Journal ».

Le 30 novembre, Madame pavoise : « *J'ai à vous annoncer une nouvelle qui m'est bien agréable : savoir que le mariage de Mlle de Valois avec le prince de Modène est arrêté. Le courrier est parti hier pour Rome afin d'aller chercher les dispenses, car ils sont parents au 4^{ème} degré - (par sa mère, François-Marie était en effet un arrière-petit-cousin de Madame). La fiancée est au désespoir...* » Mais la coquetterie, et surtout le formidable appétit de vivre de ladite fiancée reprenaient le dessus, et la préparation du trousseau redonna un sens à l'existence de Charlotte-Aglaë : la marquise Rangoni, sa future dame d'honneur, venait d'arriver avec les diamants de Modène, 698000 Livres de pierreries, un véritable déluge comportant notamment⁸ : « ...une parure composée de 9 attaches de diamants brillants, roses, pierres faibles et émeraudes, avec un nœud de derrière,... 8 boucles de crevées, de chacune une topaze et de diamants, une boucle de ceinture de topaze et diamants,... 12 boutons composés chacun d'une émeraude et de 7 diamants roses, avec 24 ganses, composées chacune de 12 diamants brillants,... une paire de pendants, composés chacun de trois diamants brillants et de quatre émeraudes, etc... » Par ailleurs, on lui préparait quarante beaux habits... Tout cela faisait de petites consolations. On lui chantait à tout instant les louanges de son fiancé ; on prétendait qu'il était très épris de son portrait. Madame, très punaise, plaignait ce pauvre fiancé de toute son âme.

Enfin, le 12 février 1720, la cérémonie réparatrice, dont Madame regrettait qu'elle n'ait pas eue lieu deux ou trois ans plus tôt, fut célébrée par procuration, lors de la messe du roi, dans la chapelle des Tuileries. Le jeune Louis XV reconduisit ensuite la nouvelle épousée jusqu'à son carrosse ; il en referma lui-même la porte et, selon l'étiquette, cria au cocher : « *A Modène !* »

⁸A.N. :300/AP/1.69.



Les parents terribles

« *A Modène !* » avait dit Louis XV. En grand arroi, la nouvelle mariée sortit de Paris par la porte de la Conférence, prit à droite pendant à peu près 500 mètres, et rentra par la porte Saint-Honoré, sous le nom de Mme de Reggio, pour retourner au Palais-Royal... Ensuite, elle attrapa la rougeole. Puis elle invoqua les intempéries et l'état des routes. D'ailleurs, elle attendait le brevet de confirmation de ses honneurs de princesse du sang. Elle réussit à retarder ainsi son départ de deux mois ; et une fois partie, elle prétendit en profiter pour faire du tourisme, voyageant à très petites étapes, dînant seule en public pour ne point faire assoire la duchesse de Villars et les autres dames qui l'accompagnaient, jouant au biribi jusqu'à trois heures du matin*. Elle se promena donc à travers toute la Provence, exigea de visiter Toulon - qui était pourtant bien à l'écart de son itinéraire normal -, de même qu'elle voulut voir aussi la montagne de la Sainte-Beaume. Comme elle était escortée par toute la Maison du Roi, cette plaisanterie commençait à coûter une fortune à l'Etat. Sa grand-mère en retrouvait toute son acrimonie : « *J'ai vu, en fait de femmes, bien des écervelées, mais aucune n'égale celle-ci ; le caractère de la Montespan se montre dans toutes ses actions. Mais ce n'est pas ma faute... Je peux dire à mon fils, comme dans la comédie : Georges Dandin, tu l'as voulu !* » (lettre du 26 mai 1720).

Finalement, elle embarqua à Antibes, débarqua à Gênes, et fut remise à son époux et au duc, à la sortie du duché de Parme, le 21 juin. Et ce fut tout bonnement le purgatoire sur terre que Charlotte-Aglaë pensa découvrir, en arrivant dans la capitale de sa nouvelle famille. Modène était alors une petite ville triste et sans beauté, trois fois moins grande que Bologne, et dont le palais ducal, grandiose mais sévère, était encore en pleine construction. Les gazetiers parisiens avaient du reste composé une calembredaine, perfide mais prémonitoire, lorsqu'elle s'était mise en route : « *Quelle différence, grand dieu ! / Entre ce pauvre et triste lieu / Et le Riche lieu que je quitte !* »...¹

¹ Saint-Simon, ouvrage cité (notes) et Barbier « Journal ». Il y avait une autre chanson, sur les amours d'un canari et d'une fauvette, obligée d'épouser un hibou

Son *étonnement* (au sens où l'entendait Furetière) devint rapidement légendaire ; Montesquieu s'en souvient parfaitement huit ans plus tard, lors de son tour d'Italie, et à vrai-dire, n'est pas loin de le partager. La seule différence tient à ce qu'il ne faisait que passer par Modène, alors qu'elle y arrivait, en principe, pour y finir ses jours. Qui plus est, elle y rencontrait d'un seul coup, non seulement un mari doté d'un nez encore plus prodigieux que le sien, par ailleurs puceau patenté², mais au point d'avoir besoin de deux années d'oraisons, de pèlerinages et d'applications locales de reliques, pour l'initier aux mystères de la procréation ; non seulement y rencontrait-elle toute une collection de belles-sœurs et de tantes toutes plus bigotes les unes que les autres - petite, elle en avait eu un avant-goût, à Saint-Germain, avec la veuve de Jacques II d'Angleterre, dont on disait que le catholicisme forcené avait coûté la couronne à son défunt mari - ; mais encore et surtout, elle s'y trouvait -en principe- sous l'autorité du parangon des beaux-pères : l'ancien cardinal, veuf depuis dix ans, sec comme un sarment, parfaitement acariâtre, harpagon accompli, de surcroît duc régnant, et pas peu fier de l'être.

Pour sa part, Rinaldo vit au premier coup d'œil à qui il avait à faire, et il se promit bien de la faire filer aussi doux que le reste de la famille. Quant à Charlotte-Aglæ, elle se jura aussitôt de lui montrer ce que c'était, qu'une fille de petit-fils de France, et de lui donner, en cette qualité, le plus de fil à retordre possible. Elle allait y réussir au-delà de toute espérance.

Piqué par ses grands airs, le vieux duc lui envoya son libraire Muratori, un des plus grands érudits du temps, ecclésiastique, archéologue, longtemps nourri des volumes de la bibliothèque ambrosienne, à Milan, bref : l'homme idéal pour faire la conversation à une péronnelle de vingt ans. Muratori expliqua donc à la jeune femme qu'il avait remonté dans la généalogie des Este jusqu'à l'an 930 de façon certaine (et par conjecture, jusqu'en 810 !). Il glissa rapidement sur la bâtardise qui avait coûté la séparation de Ferrare, à l'époque du Quattrocento ; mais il n'omit aucun capucin, aucune carmélite, aucun cardinal...

Charlotte-Aglæ ne l'écoutait plus. Elle avait commencé par lui rire au nez, puis bailla et le laissa planté là, avec ses parchemins, ses frères-lais et ses mites. Ensuite, elle refusa catégoriquement de coucher avec son mari, et sa grand'mère, consternée mais confortée dans son opinion à son sujet, en répercuta la nouvelle dans toute l'Allemagne, par le canal de la raugrave Louise : « *Si ce qu'on dit de la princesse de Modène est vrai,*

² Saint-Simon, ouvrage cité (notes : le chevalier de Balleroy affirme que, selon le marquis Rangoni, envoyé officiel de Modène, « son maître avait son pucelage ».)

elle ne sera pas enceinte de sitôt : on prétend qu'elle ne veut pas coucher avec son mari ! C'est qu'elle a bien mauvaise tête et qu'elle n'écoute personne ! »(14 décembre 1720)

Il n'y avait pas foule à la cour ducal, et la princesse arpentaient les immenses salons vides, tout encombrés d'échafaudages, en clamant à l'écho des stucs : « *Mais que je m'ennuie ! Que je m'ennuie !* ». Evidemment, l'air y était fort différent de celui du Palais-Royal, où elle n'avait qu'un corridor à traverser pour s'éblouir des décors à machines de l'Opéra, sans même parler des « soupers à l'antique » organisés par son père qui, quoi qu'on en ait dit, ne l'y conviait certainement pas. Sans réelle vie de cour - qui aurait impliqué trop de caquetage et de vaines parades -, Modène privilégiait davantage l'érudition que l'art de vivre, d'où cette impression générale un peu pédante et austère, provinciale et terne pour qui ne songe qu'à se divertir.

Rinaldo III avait su, en effet, s'entourer de lettrés, étant lui-même un homme de grande culture. Il avait ce goût en commun avec son fils François-Marie, qui continuera la tradition paternelle. Outre Muratori, bibliothécaire et conseiller, ils avaient dans leur immédiat entourage Giuseppe Riva, musicologue et critique dramatique, auteur du pamphlet : « *Avis aux compositeurs et aux chanteurs, destiné à mettre en lumière les excès introduits par qui compose et qui chante* » (Londres, 1728 : quarante ans avant Glück, Riva proposait de restaurer l'éthique de la tragédie classique et la noblesse du chant pathético-expressif ; préceptes en partie repris par Haendel, qui semble avoir été en relations avec lui, pour *Giulio Cesare*)³.

Modène était aussi une sorte de laboratoire pour le théâtre d'avant-garde - si l'on peut risquer cet anachronisme - depuis que Riccoboni avait monté et créé, en 1713, la « *Méropé* » du marquis Maffei, tragédie aussitôt célèbre dans toute l'Europe cultivée, encore imitée par Voltaire en 1743. Après son avènement, François-Marie maintiendra cette tradition de haute culture en prenant pour conseiller le jésuite bergamasque Tiraboschi, auteur d'une monumentale *Histoire de la littérature italienne*, écrite de 1772 à 1782, et dont la traduction française, en 1784, nécessitera cinq volumes.

Par ailleurs, le collège de Modène, de fondation ancienne et tenu par des religieux, avait acquis depuis longtemps une réputation dépassant largement les limites du duché, au grand dépit des jésuites, jaloux de voir un lieu d'éducation échapper à leur emprise sur les consciences. Y étaient

³ Opéra national de Paris « Jules César, de Haendel », 1987 (programme)

reçus de jeunes nobles, agréés par le duc, qui y apprenaient à être gentilshommes ; la pratique des armes et de l'équitation y tenait une place de choix, et Rinaldo leur prêtait ses chevaux - dont il était très fier - pour les carrousels de la cour.

Dans le domaine des arts plastiques, le père et le fils, si opposés en politique, poursuivent la tradition de commanditaires et de collectionneurs, commencée par leurs prédécesseurs, dans ce qui est à l'époque l'une des plus belles galeries de la péninsule, point de passage obligatoire pour tous les voyageurs de marque, et que Montesquieu décrira avec enthousiasme. Cette galerie était en fait une succession de salons dans lesquels s'accumulaient les Carrache, les Parmesan, les Véronèse, et même quelques Raphaël... « *Il y a là La nuit, du Corrège, et un petit tableau enfermé, qui est sa Madeleine : ces deux pièces sont de sa dernière manière, et elles sont sans prix. C'est là que l'on admire cette fusion des couleurs, qui n'est qu'en lui, et qui semble faire le relief des corps, et donner quelque chose de tendre à la chair... Il y a une chose qui impatiente : c'est qu'on a mis sur les soffites des originaux des meilleurs maîtres ; ils sont hors de la vue, et ils sont là comme dans un puits. Il y a une chambre où il n'y a au soffite que des tableaux de l'Albane, et une autre où il n'y a que des tableaux du Tintoret...* » Et de donner la clef de cette éblouissante collection : « *La manière dont les ducs ont fait cette galerie est aisée : ils ont pris tous les tableaux qui étaient dans les églises de Modène et ils les ont fait porter chez eux ; c'est ce qui leur a donné ces belles et grandes pièces, et ce qui fait que, du reste, à Modène, il n'y a rien qui vaille.* »⁴

Cette provenance devait laisser fort peu de place aux scènes galantes ou mythologiques qui avaient servies de décor à l'enfance de Charlotte-Aglaë. Et même si la sensualité de certains tableaux religieux permet parfois de belles interrogations sur la sublimation du refoulé, l'effet recherché et l'ambiance ainsi créée sont loin de l'amabilité d'un *Combat des amours et des dieux*, par exemple, sans parler des allégories familiales de Saint-Cloud, dans lesquelles elle avait pu contempler son grand-père - le délicieux Monsieur - représenté en dieu Mars... En somme, entre son ex-cardinal de beau-père et toutes ces somptueuses crucifixions peintes, la nouvelle princesse héréditaire pouvait légitimement se croire enfermée dans une église. Elle pouvait même envier la condition de sa sœur, abbesse de Chelles, laquelle, au moins, entre deux macérations, étourdissait ses religieuses de concerts avec trompettes, timbales et feux d'artifices.

⁴ Les descriptions du duché de Modène et les citations entre guillemets sont extraites de « Montesquieu » (Correspondances d'Italie); *Intégrales* ; Seuil.

Mais qu'en était-il du jeune marié ? Eh bien, pour sa part, François-Marie avait été franchement éberlué par ce qui lui était tombé dans - ou plus exactement : *sur* - les bras. Nos psychanalystes auraient probablement diagnostiqué qu'il avait été complètement inhibé par tant de pétulance altière. Mais enfin, après avoir beaucoup prié - deux ans durant !-, il avait fini par trouver, sinon le chemin du cœur, du moins celui de la fertilité de sa turbulente épouse. Il usa donc bravement de ses prérogatives maritales, et la divine Providence fit le reste. Les faits parlent d'eux-mêmes : sept naissances, en quinze années de cohabitation ; trois garçons et quatre filles qui, à l'exception du premier né, atteindront tous l'âge adulte, la plupart - dont notre Fortunée - parvenant même à un âge assez avancé. Voilà qui n'est pas mal, pour une union si hasardeuse et si mal assortie.

A peine ralentie dans ses humeurs par cette succession régulière de grossesses (1723,1726, 1727,1729,1731, 1736 et 1741), Charlotte trouva le temps de réfléchir à son nouveau statut, méditant, sous la forme interrogative, le mot de César, transposé à sa personne : première dans mon village ? Ou deuxième à Paris ? En fait elle ne se guérissait pas de sa nostalgie, non pas tant de la France que de Paris, du mouvement et de ses prérogatives. Cependant, elle entreprit tout d'abord d'être incontestablement la première dans ce village de Modène, et veilla dès les premiers jours, avec une jalousie exacerbée, à faire reconnaître par tous la primauté de sa naissance, à commencer par son propre mari.

Elle avait, si l'on peut dire, du pain sur la planche, car celui-ci, ainsi que son père, étaient parfaitement imbus de l'illustration des Este. Quant aux dames de Modène, elles ne savaient tout simplement pas ce que c'était, qu'une Bourbon et, encore moins, une Orléans ; mais Charlotte-Aglæe avait suffisamment de tempérament pour se battre sur tous les fronts, et elle mit rapidement les dames de Modène à leur place. Puis, à force de tracasseries, elle vint à bout de la duchesse de Brunswick - l'une des plus coriaces parentes de François-Marie - qui préféra quitter la place, ne pouvant avoir le dernier mot.

Charlotte-Aglæe s'occupa, dès lors, d'avoir la préséance absolue lors de ses séjours dans les principautés voisines, ce qui se produisait fréquemment, le duché de son beau-père étant minuscule et la jeune femme ayant constamment la bougeotte.

En novembre 1728, Montesquieu a rencontré le couple terrible à Gênes, où Charlotte a exigé de s'installer pour faire ses couches au printemps

suisant, échappant ainsi pendant quelques mois, à la tension compacte établie entre elle, les personnes de sa suite, son beau-père et le reste du palais : « *Mme de Modène est ici, où elle sait bien se faire respecter par les femmes génoises, quoiqu'elles aient bien autant de vanité qu'il en faudrait pour les têtes de toutes les princesses de la terre. Mais Mme de Modène les accable par son esprit et par la grandeur de sa naissance. On lui donna un bal, et une femme génoise me disait : - Je ne sais comment on a réglé le cérémonial ! -. Je lui dis : - Vous pouvez bien disputer quelque chose, tant que vous voudrez, à Mme de Modène ; mais je sache pas que vous ayez rien à disputer à la fille d'un petit-fils de France !* ». C'est tout le combat de Charlotte ainsi résumé et justifié par l'aristocratique magistrat, qui ajoute : « *Mettre les femmes de Gènes au rang des princesses de France, c'est mettre les chauves-souris au rang des aigles.* » Quant à François-Marie, Montesquieu lui trouve un bon naturel, et ne doute pas « *qu'il fera, quelque jour, la félicité du peu de sujets qu'il aura.* »

Ce bon naturel, François-Marie en avait rudement besoin pour supporter les criaileries continuelles de sa femme, et ses exigences somptuaires, difficilement compatibles avec les ressources du duché (et surtout avec le grand sens de l'économie du duc Rinaldo). Il en résultait un état permanent de guerre domestique, et les choses allèrent si loin qu'au début de 1729, il ne fallut pas moins que l'entremise d'un médiateur officiel - Mr. de Campredon, envoyé extraordinaire du roi de France auprès de la République de Gènes - expressément mandaté par Louis XV pour la rédaction d'un véritable traité, réglant ces épineuses questions de protocole et d'argent entre les deux époux. De la part de François-Marie, il s'agissait en fait d'une capitulation presque sans conditions. Charlotte, que sa grossesse finissante rendait encore plus insupportable, avait habilement manœuvré : mettant à profit son éloignement de Modène et sa proche parenté avec le jeune roi - son neveu à la mode de Bretagne -, elle avait obtenu la mise au point d'un écrit ligotant son mari et, par la même occasion, clouait le bec à son beau-père, mis ainsi devant le fait accompli.

Cet étonnant document⁵ précise en préambule que le prince et la princesse de Modène ont recours à ce médiateur parce qu'ils ont compris « *après une longue expérience, combien il leur est important de vivre en bonne intelligence, et d'éloigner tout ce qui pourrait la troubler ou fournir des prétextes, quoique mal fondés, ou donner prise à certaines personnes dont ils n'ont que trop éprouvé les mauvaises intentions, et que le meilleur et unique moyen ... était de régler à l'amiable leurs différents*

⁵ A.N. : 300/AP/1.69

intérêts... ». Suit l'énumération des obligations acceptées par le prince, pour avoir une bonne fois la paix :

- il abandonne à sa femme les intérêts et arrérages encore dus sur sa dot ;
- il accepte de lui verser annuellement 10000 livres de Modène pour ses dames, sa Maison et l'entretien de leurs enfants ;
- il reconnaît devoir entretenir, à sa place, ses quatre gentilshommes de suite, qui tous auront table à la cour ;
- il admet devoir lui fournir l'argenterie, le linge et les meubles « *sauf les gros meubles de Rivaltello - la maison de plaisance de Charlotte - qu'elle a fait faire et qui lui appartient en propre* » ;
- « *le Sérénissime Prince consent que, dans l'appartement de la Princesse, quand il s'y trouvera, ce soit son maître de chambre (ou, à son défaut, le premier en charge à son service) qui y commande et présente les étrangers, tant à l'un qu'à l'autre ; de même, à la suite de L.L.A.A.S.S., à dignité égale, les gentilshommes de la Princesse précéderont. Si l'antichambre est commune, à dignité égale, ce sera à qui est au Prince à commander ; mais, s'en trouvant un à la Princesse de dignité supérieure, ce sera à lui que l'on s'adressera pour ce qui n'aura pas directement rapport au Prince... Et pour preuve de la considération que Monsieur le Prince éprouve pour Madame la Princesse, et du cas qu'il fait de l'alliance qu'il a contractée, il fera mettre le lambel qui est dans les armes de ladite Princesse à un des deux (sic) qu'il écartèle de France, dans les armes de ses enfants. »*

Naturellement, les commensaux et les subalternes qui n'avaient pas manqué de souffler sur les braises, n'étaient pas oubliés. C'était même sur leur dos que François-Marie avait obtenu de légères compensations d'amour-propre :

- la comtesse Boschetti, dame d'atours qui avait pris sans retenue le parti de sa maîtresse, perdait sa prééminence sur les cinq autres dames d'honneur, et devait accepter d'être confondue avec elles, sous peine d'être remplacée ;
- désormais, en cas de vacance d'une place, les cavaliers et les dames de la princesse seraient choisis d'un commun accord entre le prince et elle (mais Charlotte n'avait probablement pas le moindre doute à propos de qui aurait le dernier mot...) ;
- elle obtenait, du reste, le départ du barbon qui la surveillait pour le compte de Rinaldo, et dont elle ne supportait plus la figure : le

marquis Gherardini, premier gentilhomme, était congédié, officiellement en raison de son âge et de ses infirmités...

Un article prévoyait le paiement de pénalités importantes en cas d'inobservation de l'une quelconque des clauses énoncées, et le roi de France se portait garant de l'application de cette convention...

Enfin, il était également prévu qu'en cas de séparation de la volonté de la princesse, son mari lui laisserait la moitié de son apanage, de ses chevaux et de ses équipages, ainsi que l'usage de l'argenterie « *même si elle reste à Modène, où dans tel pays qu'elle voudra.* »

Toutes les éventualités étaient envisagées, la porte de France restait ouverte : Charlotte n'avait manifestement pas oublié les étranges conseils donnés, lors de ses adieux, par son arrière-grand-tante (fille de Gaston d'Orléans) qui vivait à Paris, séparée, depuis 1675, de son époux le grand-duc de Toscane : « *Allez, mon enfant, et souvenez-vous de faire comme j'ai fait : ayez un enfant ou deux, et faites si bien que vous reveniez en France ; il n'y a de bon parti que celui-là.* »⁶

⁶ Saint-Simon, ouvrage cité.